

de Vaisseau ez choses concernant la d. charge et pour témoignage de sa volonté de Sa Ma^{te} m'a commandé de luy en expédier le présent Brevet qu'elle a voulu signer de sa main et estre contresigné par moy Con^{er} Secrétaire d'Estat, et de ses commandem^{ts} et finances.

Louis
Phelypeaux (1)

Commission de capitaine en pied pour M. Dufros de Lajemmerais (4 juin 1695)

Louis Alexandre de Bourbon Comte de Toulouse Duc Damuille Commandeur des ordres du Roy Gouverneur et Lieutenant Général pour Sa Majesté en sa Province de Bretagne Pair et Amiral de France salut savoir faisons que Vû par nous le brevet de sa Majesté donné à Compiègne le cinquieme jour de May dernier signé Louis et plus bas Phelypeaux cy attaché sous le contrescel de nos armes par lequel sa Majesté a retenu et ordonné le Sr de la Gerais lieutenant d'un détachement de soldats de la Marine en Canada pour Enseigne de l'un des Vaisseaux de sa Majesté sous nôtre autorité Nous conformément a l'intention de sa Majesté et après avoir de lui pris le serment en tel cas requis et accoutumé de bien et résolument servir le Roy dans l'exercice de lad. charge Mandons aux vice amiraux, Lieutenans généraux, chefs d'escadres, capitaines des d. vaisseaux et autres officiers de Marine qu'il appartiendra de reconnoitre et faire reconnoitre led. de la Gerais en la d. qualité d'Enseigne de Vaisseau ez choses concernant lad. charge. En témoin de quoi nous avons signé ces présentes icelles fait sceller du seau de nos armes et contre signer par le secrétaire Général de la Marine à Versailles le quatrième jour de juin mil six cent quatre vingt quinze.

L.-A. Bourbon

Par Monseigneur Descheneau (1).

(1) Archives de la province de Québec. (B. R. H. vol. 38, p. 630)

(1) Archives de la province de Québec. (B. R. H. vol. 38, no 9, p. 621)